

LES MANIFESTATIONS « MONSTRES » NE SONT PLUS SUFFISANTES. IL FAUT QUE LES LUTTES POUR DES HAUSSES SENSIBLES DES SALAIRES, DES INDEMNITÉS DE CHÔMAGE ET DES RETRAITES PRENNENT LE RELAIS

Et de trois...

La troisième manifestation géante contre la « réforme » des retraites se déroule ce 7 février. Comme les deux qui l'ont précédée, elle sera saluée par les syndicats comme un énième événement historique. L'exécutif, pour sa part, reconnaîtra ce succès mais expliquera une nouvelle fois que la « réforme » est « nécessaire » pour « préserver le système par répartition » et la « solidarité entre générations de travailleurs ». Faute de quoi, le gouvernement agitera une nouvelle fois l'épouvantail du passage aux retraites par capitalisation. Pendant ce temps, à l'Assemblée nationale, on palabrerá une fois encore d'amendements, de décrets, de référendums improbables, de motions de censure etc. Sans que tout cela bouge d'un iota le rapport de forces avec les classes dominantes.

Dit autrement, la mascarade du pouvoir va se poursuivre sans entraves ; le spectacle syndical aussi et les bagarres d'opérette entre partis politiques également. Et les patrons, silencieux pour ne pas déranger le gouvernement à la manœuvre, continueront leurs business sans anicroche. En revanche, dès le lendemain les prolétaires retrouveront leurs lieux d'exploitation, pour ceux qui « ont la chance » de travailler, les chômeurs leurs jours difficiles en attendant un stage, un emploi au rabais ou la fin des allocations et la plupart des retraités leurs fins de mois avec le compte en banque vidé.

Des manifestations « citoyennes » pour quoi faire ?

Les manifestations « monstre » n'ont jamais fait plier les gouvernements à l'exception près de 1995. Mais à l'époque les travailleurs directement concernés par le projet d'abolir les régimes spéciaux avaient donné le coup décisif à la « réforme » par des grèves massives et des actions offensives. Les manifestations géantes n'étaient qu'en à-côté de ces grèves. Aujourd'hui la situation est bien différente. Les grèves, pourtant existantes dans plusieurs secteurs de la fonction publique, ne décollent pas et même reculent, ici ou là. Le secteur privé n'embraye pas vraiment. Les appels au débrayage n'ont pour but essentiel que de permettre la participation aux défilés. Les sondages, pour ce qu'ils valent, disent que l'opinion publique est majoritairement contre la « réforme » mais que plus de 70 % des personnes interrogées ne comptent pas participer directement au mouvement et encore moins se mettre en grève. À ce jeu-là, au bout de quatre-cinq démonstrations de force dans les rues, l'exécutif pourra faire passer sa « réforme » en misant sur le découragement des travailleurs engagés.

Les grèves sur les retraites ont du mal à prendre pour deux raisons fondamentales :

- les préoccupations immédiates de la grande majorité des prolétaires prévalent sur le thème des retraites. Ces préoccupations sont connues : les salaires, les indemnités de chômage et les retraites actuelles ne suffisent pas à absorber les hausses des prix, des tarifs, des services qui servent à vivre décemment ;
- les « alternatives » à la « réforme » de l'exécutif ne mettent guère en discussion le principe que les retraites des travailleurs âgés doivent être payées par les travailleurs plus jeunes. Cette idée est partagée avec enthousiasme par les syndicats, les patrons et leur État. Au nom de cette idée, on oublie que les retraites sont du salaire différé. Comme tel, elles devraient en revanche être financées et garanties intégralement par les entreprises et l'État.

La « réforme » des retraites va augmenter les divisions entre prolétaires

Dans ce contexte, négocier, comme s'appêtent à faire les syndicats, certains aspects du projet de « réforme », revient à jouer la partition que le gouvernement leur a assignée. Les principaux domaines en discussion concernent la prise en compte de la pénibilité au travail, des carrières longues, de l'emploi des seniors et de la condition des femmes.

- Sur la pénibilité, l'exécutif propose la mise en place d'un mécanisme complexe qui définit d'abord les métiers « pénibles » dans le cadre des négociations de branche puis d'entreprise. Les travailleurs dont les métiers ne rentreront pas dans cette liste pourront faire reconnaître leur état de santé dégradé par la médecine du travail. C'est la voie ouverte aux âges de départ à la retraite et aux durées de cotisation différenciées. Tant que le travail est une contrainte déterminée par l'impératif d'accroître le capital, toute prise en compte de la pénibilité est un instrument de division.
- Sur les carrières longues, le gouvernement promet d'« ouvrir le débat » sans plus d'engagements. Ici encore, il faudra cravacher pour se faire reconnaître la carrière longue.
- Sur l'emploi des seniors, l'exécutif se dit disposé à punir les entreprises qui se séparent de trop de salariés âgés si elles ne mettent pas en œuvre un « plan d'action » pour les garder. L'objectif étant de faire travailler ces derniers plus longtemps quitte à leur aménager des boulots moins bien payés dans le cadre d'une éventuelle cessation progressive d'activité.
- Sur la retraite des femmes qui ont eu des carrières interrompues, celles qui auront eu des enfants pourraient éventuellement bénéficier du « cadeau » de deux trimestres de cotisations par enfant. Résultat, de l'aveu de la Première ministre Elisabeth Borne, deux femmes sur trois devront travailler deux ans de plus. Et le tiers restant est précisément composé par celles qui compenseront leurs carrières heurtées par la production d'enfants, politique nataliste oblige.

Ce qui traverse ces quatre aspects spécifiques de la « réforme », c'est de créer des dispositifs particuliers qui individualisent les conditions d'accès à la retraite en préservant la finalité qui est de faire travailler plus longtemps les prolétaires. L'urgence de passer cette « réforme » – qui ne sera certainement pas la dernière de l'aveu de bon nombre d'économistes – pour l'exécutif est exclusivement déterminée par la volonté de montrer patte blanche aux investisseurs en bons du Trésor quant à sa capacité de « maîtrise des comptes publics » et de « discipline budgétaire ». Enfin, le but ultime de la « réforme » demeure celui que l'État ne débourse plus un euro pour assurer l'équilibre comptable des caisses de retraite. Cet argent lui sert ailleurs, pour financer des dépenses militaires en plein essor, par exemple.

Relier la lutte contre la « réforme » des retraites aux luttes pour la hausse des revenus des prolétaires

Se focaliser principalement, voire uniquement, sur la « réforme » des retraites ne crée pas les conditions de l'offensive ouvrière nécessaire pour battre l'exécutif et fait oublier que la bataille centrale du moment est sur les lieux de travail, devant les agences de Pôle emploi et les antennes des caisses de retraite. Cette bataille doit être massive et requiert la participation directe et active du plus grand nombre de prolétaires. Pour y parvenir, il faut respecter les rythmes forcément différents de mobilisation des secteurs qui s'engagent dans la lutte. Claironner à l'envi le slogan de la grève générale reconductible avant d'avoir installé dans la durée des combats bien enracinés dans les territoires productifs revient à placer la barre du mouvement à un niveau tel actuellement inaccessible.

Les patrons ont bien compris le risque que cette situation d'instabilité sociale comporte pour leurs affaires. Plusieurs grandes et moyennes entreprises ont distribué des bonus, ont accordé des augmentations de salaire pour calmer préventivement le jeu. Mais les travailleurs concernés savent parfaitement que le compte n'y est pas. Ils savent que ces hausses sont insuffisantes, souvent individualisées sous forme de primes et en échange de rythmes de travail accélérés, de la soumission totale au commandement d'entreprise, aux contremaîtres et aux DRH. Le rituel vidé de sens des NAO satisfait certes les syndicats, qui y trouvent un brin de légitimité auprès des patrons mais pas les travailleurs. Quant aux chômeurs, ils se retrouvent avec des périodes d'indemnisation écourtées et un contrôle resserré de la part de Pôle emploi ayant pour but d'en exclure le plus possible des listes d'attribution des allocations. Enfin, les retraités subissent de plein fouet et bien davantage que les salariés, les conséquences de l'inflation galopante car leurs pensions sont réévaluées à un rythme et à des niveaux sensiblement inférieurs à ceux des salaires.

**Les prolétaires ne peuvent compter que sur leur action directe
et sur leur organisation autonome pour gagner**

POUR LA REPRISE DE L'INITIATIVE OUVRIÈRE

Paris, 6 février 2023.

Pour toute correspondance, écrire à : pmprio2018@gmail.com